

ASAE

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

TOME XLVIII

(PREMIER FASCICULE)




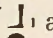



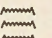
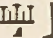

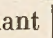
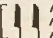
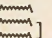
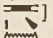
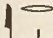
LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

MCMXLVIII

NOTE SUR LES RHINOCÉROS DE L'ÉGYPTE ANCIENNE

PAR

L. KEIMER.

L'article de M. B. Grdseloff intitulé *Sur deux passages de la nouvelle stèle d'Aménophis II trouvée à Memphis*⁽¹⁾ contient les remarques suivantes sur les Rhinocéros de l'Égypte ancienne : « Dans notre édition que nous préparons, nous montrerons qu'Aménophis II traversa l'Oronte, près d'Alalekh (à Gisir el-Hadid) en Syrie du Nord. Le mot  avec le trait final  remplaçant un déterminatif rare et compliqué, peut être comparé à     'rhinocéros' (Wb., I, p. 115, 4). [Note : Le nom *irb-t* semble désigner le rhinocéros asiatique qui se rencontrait autrefois en Haute Syrie (cf. ZUMMOFFEN, *Esquisse géologique du Liban*, p. 65), à la différence du rhinocéros africain appelé   *škb* (Stèle de Thoutmès III trouvée à Armant, l. 8)]. En restituant [  ]   nous obtenons ce que dut être le nom que les Égyptiens donnèrent au Lac d'Antioche»⁽²⁾.

Étant donné que je m'intéresse depuis longtemps déjà⁽³⁾ à tout ce qui touche au Rhinocéros ou plutôt aux Rhinocéros dans l'Égypte

⁽¹⁾ *Annales*, t. XLV, 1947, p. 107-120.

⁽²⁾ *Annales*, t. XLV, 1947, p. 116.

⁽³⁾ Cf. KEIMER dans *Bull. Inst. d'Ég.*, t. XIX, session 1936-1937, p. 325, et t. XX, session 1937-1938, p. 304; Keimer dans W. B. EMERY, with the collaboration of Zaki Yusef Saad,

Service des Antiquités de l'Égypte. *Excavations at Saqqara 1937-1938, Hor-Aha*, Le Caire 1939, p. 333-335 et pl. 16 B, 17 et 18; KEIMER, *Études d'égyptologie*, fasc. 1^{er}, 1940, p. 11, n° 99, et p. 20, n° 3. Cf. également H. KEES, *Götterglaube*, 1941, p. 13, note 3.

archaïque et en d'autres civilisations anciennes, je me permettrai de préciser très brièvement⁽¹⁾ ce que nous savons sur ces animaux aux époques primitives de la vallée égyptienne du Nil. Le présent résumé ne comprenant que peu de pages me fournira également l'occasion de m'occuper du passage précité de M. Grdseloff.

Nous connaissons dans les dessins rupestres nord-africains un certain nombre de Rhinocéros. Une superbe représentation (une seule!) fut découverte, il y a une dizaine d'années, en Haute Égypte, entre Hôch et le Ouadi Saba errigâl, par M. H. A. Winkler⁽²⁾. Ce graffito remonte probablement à l'époque pré-thinite ou thinite.

Des imitations très naturalistes, en terre cuite, de cornes de Rhinocéros étaient déposées dans la tombe de Hor-Aha à Saqqarah (I^{re} dynastie)⁽³⁾.

On doit admettre que les Rhinocéros avaient complètement disparu des steppes qui environnaient jadis la vallée égyptienne du Nil vers le début des temps historiques. En tout cas, nous ne possédons, en dehors du dessin rupestre trouvé par Winkler, aucune autre figuration d'un Rhinocéros égyptien.

Deux petits objets en forme de Rhinocéros nous sont parvenus des fouilles de Reisner à Kerma⁽⁴⁾. Ils remontent à peu près au Moyen Empire, époque à laquelle le Rhinocéros⁽⁵⁾ subsistait sans aucun doute encore au Dongola.

Le Rhinocéros sculpté sur un bloc du temple d'Armant⁽⁶⁾ et mentionné

⁽¹⁾ J'espère que mon ouvrage sur les Rhinocéros dans les civilisations anciennes paraîtra dans les publications du *Service des Antiquités*, administration qui m'a promis d'éditer cette grande monographie.

⁽²⁾ *Rock-drawings*, I, 1938, pl. XX et XXI.

⁽³⁾ W. B. EMERY, with the collaboration of Zaki Yusef Saad, *Service des Antiquités de l'Égypte. Excavations at Saqqara 1937-1938, Hor-Aha*, Le Caire 1939, pl. 16 B, et 17 A et B.

⁽⁴⁾ G. A. REISNER, *Excavations at Kerma*,

parts IV-V (*Harvard African Studies*, vol. VI), Cambridge, Mass., 1923, pl. 55, 2 (en haut, à droite) et pl 60, 1, 1. M. HILZHEIMER, *Die Nashorndarstellungen von Kerma*, dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, t. 67, 1931, p. 39-42.

⁽⁵⁾ Les deux petits objets en question représentent probablement, d'après Hilzheimer, le Rhinocéros « blanc » (*Ceratotherium simum*).

⁽⁶⁾ Sir Robert MOND and Oliver H. MYERS, *Temples of Armant. The Plates*, 1940, pl. XCIII, 6.

également sur une stèle du même endroit⁽¹⁾ datent du Nouvel Empire⁽²⁾, mais il s'agit ici déjà d'un animal importé de la Haute Nubie ou du Soudan. Il est appelé sur la stèle $\text{𓆎} \text{𓆏}$. La figure 1 donne un dessin très précis du déterminatif

de ce mot inconnu jusqu'ici⁽³⁾. Bien que le Rhinocéros du déterminatif (fig. 1) soit assez bien observé, il faut, pour comprendre cette figuration, la comparer à un Rhinocéros moderne. La figure 2 montre le croquis, d'après une photographie



Fig. 1. — Déterminatif du mot *škb*.

(prise vers 1937), du Rhinocéros noir (*Diceros bicornis*) du Parc zoologique de Vincennes (Paris). Il ressort de la figure 2 que le déterminatif du mot *škb* (fig. 1)

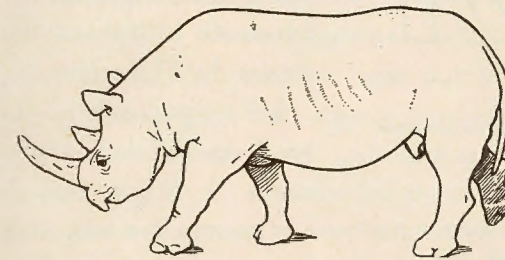


Fig. 2. — Rhinocéros « noir » (*Diceros bicornis*).

représente un Rhinocéros à deux cornes (la première comme d'habitude plus longue que la seconde), tandis que les autres protubérances semblent indiquer les oreilles (cf. fig. 2).

Deux fragments de bas-reliefs de Deir el-bahri⁽⁴⁾ contiennent les restes d'un animal exotique portant une corne sur le nez, mais rappelant par son aspect général davantage un Hippopotame qu'un Rhinocéros.

⁽¹⁾ *Ibidem*, pl. CIII (« Tuthmosis III Stela »).

⁽²⁾ On trouvera tous les détails dans la publication de Mond-Myers (*Text*).

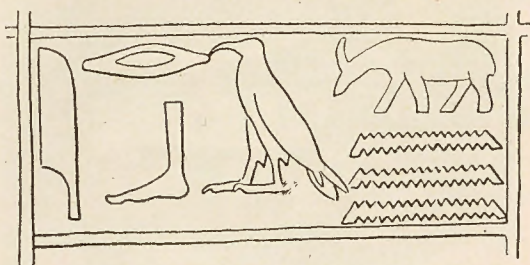
⁽³⁾ Existe-t-il une relation entre *škb* et

šk, *Wb.*, IV, 414?

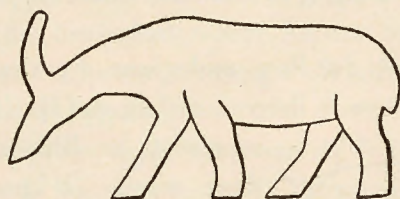
⁽⁴⁾ Je m'abstiens de discuter ici cette curieuse figuration de Rhinocéros-Hippopotame qui appartient à la XVIII^e dynastie (époque d'Hatchepsout).

Les renseignements sur les Rhinocéros importés en Égypte (Alexandrie) et à Rome à l'époque gréco-romaine prouvent qu'il s'agissait aussi bien de Rhinocéros asiatiques qu'africains.

Après la disparition du Rhinocéros du territoire égyptien, aux approches de la I^{re} dynastie, les habitants du pays semblent avoir gardé un



a



b

Fig. 3.— Le mot *irb* du temple solaire de Niouserré (a), ainsi que le déterminatif du mot (b).


souvenir assez vague, il est vrai, de cette bête caractéristique, mais ils l'ont, semble-t-il, confondu avec un autre grand animal, disparu, lui aussi, depuis le début de l'époque historique : l'Éléphant. Plusieurs représentations anciennes prouvent que les Égyptiens de l'Ancien et du Moyen Empire n'ont pas bien distingué les défenses de l'Éléphant des cornes du Rhinocéros.

Le temple solaire du roi Niouserré de la V^e dynastie à Abou-Gourab

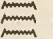
(Abousir) mentionne parmi d'autres animaux le mammifère *irb*, mot déterminé par un quadrupède fantaisiste (fig. 3) ⁽¹⁾. Son museau rappelle celui d'un Tapir. L'artiste qui a dessiné cet animal n'avait certainement pas observé ni un Rhinocéros, ni un Éléphant. Le zoologiste Hilzheimer qui s'est occupé de cette figuration s'exprime à son sujet de la manière suivante : « Zwar trägt das Tier ein hornartiges Gebilde auf der Stirn, aber sonst hat es mit einem Nashorn nicht die geringste Ähnlichkeit... Das Tier wird wohl mit Unrecht als Nashorn gedeutet. Man vergleiche damit die sehr naturgetreue Darstellung des Geiers » ⁽²⁾ (c'est-à-dire le

⁽¹⁾ D'après Schäfer dans WRESZINSKI, *Atlas*, III, pl. 60.

⁽²⁾ M. HILZHEIMER, *Säugetierkunde und Archäologie*, dans *Zeitschrift für*

Percnoptère  du mot *irb*, cf. fig. 3 a). Notons ici une certaine exagération de la part de ce savant, car en vérité la forme générale du déterminatif (fig. 3) n'est pas sans parenté avec celle d'un Rhinocéros (fig. 2); la tête seule présente une silhouette très différente, spécialement en ce qui concerne la position de la corne. Schäfer ⁽¹⁾ donne de la bête une description contenant une grave erreur d'observation : « ein rötliches schweres Tier... mit einem langen Kopf, einem stumpfen Horn auf der Nase (sic! L. K.) und einem Stummelschwanz, das doch nur ein Nashorn sein kann ». Comme le montre clairement notre figure 3, le déterminatif du mot *irb* porte la corne sur son front ou plutôt sur la boîte crânienne et non pas, comme les Rhinocéros (leur nom *Rhinoceros*, *Nashorn*, etc., l'indique!) sur le nez!

Le *Wörterbuch* (I, 115) traduit prudemment : « *irb*... ein Tier (Nashorn?) ». Quant à moi, je suis d'avis que l'animal fantaisiste du temple solaire de Niouserré (fig. 3) présente un vague souvenir du Rhinocéros ou de l'Éléphant, animaux qui n'existaient plus depuis longtemps en Égypte ⁽²⁾.

Fr. W. v. Bissing appelle l'animal un *Wasserelefant* ⁽³⁾. Pourquoi? Y a-t-il des « Wasserelefanten »? Cette étrange traduction est basée naturellement en première ligne sur le second déterminatif du mot *irb* :  « eau » (fig. 3 a), mais je suppose que M. v. Bissing, qui a de très vastes connaissances archéologiques, a rapproché le « Wasserelefant » (fig. 3) du monstre *bw* de Béni-Hassan (fig. 4) ⁽⁴⁾ portant sur

Säugetierkunde, t. I^{er}, 1926, p. 167 et fig. 25. Cf. également M. HILZHEIMER, *Die Nashorndarstellungen von Kerma*, dans *Zeitschr. f. ägypt. Sprache*, t. 67, 1931, p. 40 (en haut) et note 3, p. 42 (en haut).

⁽¹⁾ Dans WRESZINSKI, *Atlas*, III, *Text*, p. 121. Du même avis est H. KEES, *Götterglaube*, 1941, p. 13, note 3 : « Das Nashorn... genannt in einem Jahreszeitenbild des Sonnenheiligtums des Neuserre aus dem Westdelta (Rückzugsgebiet) ».

⁽²⁾ Cf. KEIMER, *Sur deux représentations égyptiennes de Gerenuk (Lithocranius WALLERI)*, dans *Annales*, t. XLI, 1942, note 2, et *Études d'égyptologie*, fasc. IV, 1942, p. 15, note 2.

⁽³⁾ Prof. Dr. Fr. W. Freiherr v. BISSING, *Ägyptische Kunstgeschichte. Erster Band. Text*, Berlin-Charlottenburg 1934, p. 94, avec note 26.

⁽⁴⁾ Souvent publié. Ici d'après DAVIES, *Metrop. Mus. New-York. The Egyptian Expedition 1931-1932*, p. 27, fig. 8. Cf. également A. SCHARFF dans *Handbuch*

le museau une longue défense ou une longue corne. Le savant archéologue avait donc parfaitement raison d'appeler *Wasserelefant* le mammifère *irb* (fig. 10) parce que cet animal lui rappelait le *3bou* (« Éléphant »)

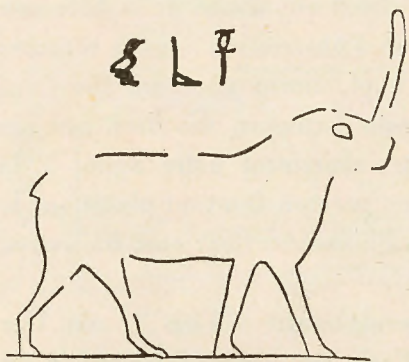
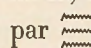
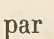




Fig. 4. — Animal fantaisiste (Éléphant-Rhinocéros) de Béni-Hassan.

de Béni-Hassan (fig. 4) et parce que le mot *irb* (fig. 3) était déterminé, à part l'animal mystérieux, par  « eau ». Mais M. v. Bissing aurait pu aussi traduire : « Wassernashorn — Wasserrhinozeros » car, — et ceci prouve l'exactitude de mon assertion que les Égyptiens de l'Ancien et du Moyen Empire aient confondu Éléphant et Rhinocéros ⁽¹⁾, grandes brutes disparues depuis longtemps de leur pays, — sur une stèle du Musée du Louvre (C 14, XI^e dynastie)

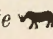

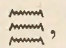
le mot *3b*  est déterminé par un Rhinocéros stylisé (il ne porte qu'une seule corne, bien que les Rhinocéros africains en aient deux), mais à ne pas s'y tromper ⁽²⁾ (fig. 5) ⁽³⁾.

der Archäologie, 1938, p. 534, note 3 : « Beni Hasan, II, Taf. 4. Berühmt ist die seltsame Darstellung des Elefanten, der damals den Ägyptern nicht mehr bekannt war und mit seinem alten Namen noch unter den Fabeltieren ein Scheindasein führte ».

⁽¹⁾ La preuve absolue que les anciens Égyptiens donnaient aussi aux cornes de Rhinocéros le nom de *3bw* nous est fournie par une représentation et l'inscription s'y rapportant dans le temple de Deir el-Bahri : on voit parmi les produits de Pount quatre cornes de Rhinocéros appelées . Cf. NAVILLE, *Deir el-Bahari*, t. III, 1898, pl. 78 et

p. 14 : « On pl. LXXVIII the objects called  ivory, have a shape much more like rhinoceros horns than elephant tusks ».

⁽²⁾ Cf. LEPSIUS, *Auswahl der wichtigsten Urkunden des ägyptischen Alterthums*, 1842, pl. IX (le dessin du déterminatif est bon, mais il n'est pas complètement exact); PRISSE D'AVENNES, *Monum. Égypt.*, 1847, pl. VII; SOTTAS, *Étude sur la stèle C 14 du Louvre dans Recueil de travaux relatifs à la philologie...*, t. XXXVI, 1914, p. 164; M. A. MURRAY, *The Stele of the Artist. C 14 of the Louvre*, dans *Ancient Egypt* (de Petrie), 1925, p. 33-35 et planche (photographie);

M. Grdseloff, dans le passage textuellement cité au début de la présente note, n'a nullement vu les difficultés que présente le mot *irb*. N'ayant fait aucun cas du point d'interrogation que le *Wörterbuch*, I, 115, a placé derrière le mot *Nashorn*, il a commis l'erreur de déterminer le mot *irb* par un Rhinocéros *naturaliste* à l'instar de celui qui suit le mot *3kb* (fig. 1) au lieu de lui laisser son déterminatif d'animal *fabuleux* (fig. 3). L'erreur est grave, car un déterminatif représentant un Rhinocéros *naturaliste*  attribuerait forcément au vocable *irb* la signification certaine de Rhinocéros. L'incorrection graphique entraîne une faute de compréhension de la part de cet auteur. Et, si l'on admettait que le mot *irb* était vraiment déterminé par un Rhinocéros  (comme celui d'Armant, fig. 1), on ne comprendrait plus le second déterminatif , car les Rhinocéros africains, bien qu'ayant besoin de s'abreuver quotidiennement à des points d'eau, vivent dans les steppes et savanes et non pas dans les fleuves, lacs et marécages à l'instar des Hippopotames. Si au contraire l'artiste a fait suivre, comme c'est effectivement le cas, le mot *irb* d'un quadrupède fantaisiste (qui peut représenter aussi bien que mal un Rhinocéros et un Éléphant), on ne peut plus contrôler les raisons qui ont poussé le dessinateur du temple solaire de Niousserré à ajouter au premier déterminatif (animal fabuleux) l'hiéroglyphe

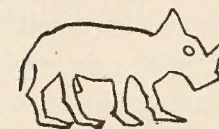


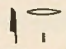
Fig. 5. — Déterminatif de la stèle Louvre C 14.

Charles BOREUX, *Guide-Catalogue. Départ. des Antiq. égypt.*, 1932, t. I^{er}, p. 159-160; VARILLE, *L'inscription dorsale du colosse méridional de Memnon*, dans *Annales*, t. XXXIII, 1933, p. 90 et notes 7 et 8. M. le prof. B. Gunn m'a écrit en date du 6 mai 1937 : « The use of the sign there in the word for 'ivory' is interesting in view of the use made in Egypt of rhinoceros-horn ivory for such objects as the magical 'wands' which follow the curve of the horn, and are common in the Middle Kingdom,

I believe, which is the period of C. 14 ». Je m'occuperai plus tard, dans mon livre sur les Rhinocéros, de ce passage de la lettre de M. Gunn.

⁽³⁾ (de la page précédente). Croquis de L. Keimer d'après l'original (13 septembre 1937). Long. max. du Rhinocéros 2 cm. 7, haut. max. 1 cm. 5. Cf. également la photographie de la stèle C. 14 donnée par M. C. Murray (cf. note précédente), dernière ligne à droite.

« eau ». En ce qui concerne l'appellation *irb* (fig. 3), les philologues n'ont certainement pas encore dit le dernier mot sur ce vocable étrange. M. Grdseloff a-t-il remarqué que d'autres noms d'animaux, écrits immédiatement au-dessous de *irb* sur le même bloc, commencent également par *ir*...? H. Schäfer se demande donc si l'on devait vraiment lire *rb* ou si l'on devait lire tout simplement *b* (« *irb* oder *b* des 'Wassers' ») car, dit-il, « ein *jr* leitet auch die darunter stehenden Fischnamen ein »⁽¹⁾.

La proposition de M. Grdseloff de voir dans le mot *škb* le « rhinocéros africain » et dans celui de *irb* « le rhinocéros asiatique »⁽²⁾ n'est nullement acceptable. Si *škb* est sans doute un mot africain, — et il serait très intéressant de retrouver cette expression dans l'un des nombreux dialectes africains actuels, — c'est évidemment une erreur de méthode que de considérer le mot obscur *irb* (fig. 3) comme désignant un Rhinocéros asiatique, syrien, parce que l'existence en Syrie de Rhinocéros a été démontrée par des paléontologues et géologues⁽³⁾; l'égyptologie et les égyptologues ne s'occupent pas de si lointaines époques! En tout cas, le « Lac de Rhinocéros d'Antioche » aux temps d'Aménophis II constitue une appellation assez bizarre! Rien ne prouve enfin que, comme opine M. Grdseloff,  corresponde à l'animal fantaisiste *irb* du temple solaire du roi Niouserre et « que le trait final remplace un déterminatif rare et compliqué ».

L. KEIMER.

Le Caire, le 13 novembre 1947.

⁽¹⁾ Schäfer dans WRESZINSKI, *Atlas*, III, *Text*, p. 121.

⁽²⁾ Mon ouvrage traitera en détail des Rhinocéros asiatiques aussi bien dans l'antiquité qu'aux temps modernes, — il en existe actuellement encore trois espèces —, mais comme *irb*, mot

égyptien de la V^e dynastie, n'a certainement aucun rapport avec les Rhinocéros asiatiques, il n'y a pas lieu de m'occuper ici de ces derniers.

⁽³⁾ GRDSELOFF, *op. cit.*, p. 116, note 1, cite ZUMMOFFEN, *Esquisse géologique du Liban*, p. 65.

CONSTRUCTIONS NAVALES ÉGYPTIENNES.

LES BARQUES DE PAPYRUS

PAR

ANDRÉ SERVIN.

Suivant une tradition fort ancienne, l'Égypte, au début de sa civilisation, était presque entièrement plongée sous les eaux. Les marais du Nil y occupaient des surfaces considérables, la plupart des villes s'élevaient sur des îlots ou des langues de terre qui, peu à peu, furent reliées au reste du pays par l'exhaussement du sol et le remplissage des marais⁽¹⁾. Dans de telles conditions de vie, le développement des arts nautiques devait constituer le prélude de toute civilisation.

Malgré cette origine sans nul doute fort ancienne, malgré l'abondance des documents qui nous sont parvenus⁽²⁾, nous savons peu de chose sur les embarcations de papyrus. Quelques auteurs ont abordé le problème de leur construction, aucun ne nous fournit des renseignements précis. Le principe même du radeau est discuté, la barque de papyrus est parfois ramenée à une coque, dont les murailles s'élèvent sur un fond plat⁽³⁾ et qui comporte toute une armature de branchages destinés à l'étayer⁽⁴⁾. Les bottes de papyrus sont aussi l'objet d'un hypothétique calfatage⁽⁵⁾. L'examen des documents qui nous sont parvenus nous a amené à une toute autre conclusion que nous développerons au

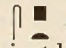
⁽¹⁾ DE MORGAN, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, p. 30.

⁽²⁾ L. KLEBS, dans *Die Reliefs*, p. 101 et 102, en donne une liste complète.

⁽³⁾ S. CLARKE, *Nile-boats and other matters, Ancient Egypt*, p. 2 à 9. BOREUX, *Nautique égyptienne*, p. 177 aussi SPENCER, *Descriptive Sociology*, p. 14, colonne 40.

⁽⁴⁾ BOREUX, *Nautique égyptienne*,

p. 182.

⁽⁵⁾ Les scènes des tombes de Ptah-hetep et d'Akhethetep qui sont à l'origine de cette hypothèse présentée par Maspero et reprise plus récemment par Montet et Boreux seront étudiées plus loin ainsi que le verbe  dans lequel ces derniers auteurs voient l'expression de l'action de calfater.